

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception : Dossier complet le : N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Extension de la station d'épuration de Montgazon

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale Syndicat Intercommunal de la station d'épuration de Montgazon (SISEM)

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale M. Le Président (Jacky Lechâble)

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
24. Système de collecte et de traitement des eaux résiduaires. a) Système d'assainissement dont la station de traitement des eaux usées est d'une capacité inférieure à 150 000 équivalents-habitants et supérieure ou égale à 10 000 équivalents-habitants	Restructuration de la station d'épuration pour une capacité de 30 130 équivalents/habitants - Nomenclature IOTA : rubrique 2.1.1.0. Station d'épuration des agglomérations d'assainissement devant traiter une charge brute de pollution organique > 600 kg DBO5/j => autorisation

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La station d'épuration existante dispose d'une capacité de 16 000 EH qu'il est nécessaire d'augmenter à 30 130 EH au regard des perspectives de développement de l'urbanisation sur les communes de Domloup, Chateaugiron, Ossé et Novoitou.

En conséquence de quoi, une 2^{de} file de traitement par boues activées sera réalisée, ainsi qu'une extension de l'atelier de traitement des boues. Cette seconde file sera dimensionnée pour 14 130 EH et 185 m³/h.

Les nouveaux ouvrages seront réalisées à proximité immédiate de l'existant, en lieu et place d'une des deux lagunes qui aujourd'hui recueillent les effluents éventuellement by-passés de la station d'épuration, avant rejet au milieu récepteur ; en effet, les données hydrauliques de dimensionnement des futurs ouvrages, ainsi que les observations sur le fonctionnement actuel, indiquent qu'il n'est pas nécessaire pas disposer de deux lagunes de stockage.

Au vu de la nature du milieu récepteur (L'Yaigne disposant d'un faible débit d'étiage), il est attendu un renforcement des normes sur le phosphore. En conséquence de quoi, la filière de traitement Boues Activées sera complétée par un traitement tertiaire de type filtration mécanique.

4.2 Objectifs du projet

Les principales orientations retenues par le maître d'ouvrage pour fiabiliser ses installations vis-à-vis des incidences sur le milieu naturel sont les suivantes :

- extension de la capacité de la station d'épuration de 16 000 éq/hab à 30 130 éq/hab, afin de faire face au développement de l'urbanisation ;
- conservation de la filière de traitement de type « boues activées en aération prolongée », et construction d'une seconde filière parallèle ;
- durcissement des niveaux de traitement, notamment sur le paramètre phosphore ;
- fiabilisation du traitement au regard des usages du milieu récepteur, par la mise en oeuvre d'un traitement tertiaire ;
- conservation d'une lagune existante, permettant une régulation des effluents bruts en cas de surcharge hydraulique.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

En phase travaux seront construits :

- une nouvelle file Boues activées, comprenant un bassin anaérobie , un bassin anoxie , un bassin d'aération , un clarificateur
- un traitement tertiaire, commun aux 2 files de traitement, de type filtration mécanique,
- un atelier de déshydratation des boues (presse à vis) et son système de chaulage.

De plus :

- les pompes de relevage des effluents bruts seront remplacées afin de faire face à l'augmentation de débit à traiter,
- les prétraitements seront renforcés par la mise en oeuvre d'un dégrilleur escalier en amont du dessalage-déshuilage,
- les installations électriques (TGBT, armoires de commandes) seront renforcées afin de prendre en compte les nouveaux équipements,
- des canalisations de liaison seront réalisées afin de desservir la nouvelle file Boues Activées en effluents prétraités.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La phase d'exploitation sera similaire à l'existant, la 2nde file étant identique à l'existant. Seules les quantités varieront:

- Main d'oeuvre (électromécanicien, automaticien, laborantin),
- Livraison de réactifs (Chlorure ferrique, polymères, chaux),
- Volume de boues chaulées à évacuer du site.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Procédure de demande de Permis de Construire au titre du code de l'urbanisme
- Procédure de déclaration IOTA, sous la rubrique 2.1.1.0. Station d'épuration des agglomérations d'assainissement devant traiter une charge brute de pollution organique > 600 kg DBO5/j => autorisation

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Emprise actuelle du site de la station d'épuration	2.7 ha
Emprise du périmètre de travaux	0.5 ha
Dimensionnement de la station d'épuration	30 130 éq/hab, soit 1 808 kg DBO5/j
Débit de référence pour une pluie de projet trimestrielle	5 414 m ³ /j
Volume d'ouvrages de traitement biologique (bassin anaérobie, bassin anoxie, bassin d'aération)	3 540 m ³
Diamètre de clarificateur	20.0 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Lieu-dit Montgazon

Commune de DOMLOUP

Coordonnées géographiques¹

Long. 48° 05' 00" 49 Lat. - 1° 50' 24" 82

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Sans objet

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

- 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non
- 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

Sans objet

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déblais excédentaires de terrassement seront évacués vers une filière adaptée.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des matériaux de construction du génie civil ou autres seront importés sur le site. Le projet n'utilise pas les ressources naturelles du sol ou du sous-sol.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les nouveaux ouvrages seront construits dans une lagune utilisée actuellement pour le stockage des eaux by-passées. En transitant par cette lagune, les effluents by-passés subissent une décantation avant rejet. Cette lagune est susceptible d'abriter faune, flore et biodiversité.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sans objet

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe en zone inondable selon le plan de zonage de DOMLOUP.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'éventuel dysfonctionnement de la station d'épuration est susceptible d'affecter la qualité de l'Yaigne, affluent de la Seiche.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pendant les travaux, le site présentera toutes les nuisances caractéristiques d'un chantier lié à l'utilisation d'engins mécaniques : bruits, fumée, circulation importante : élévation des niveaux sonores due aux engins de terrassement, aux matériels employés ; artificialisation du site, notamment par la présence de grues, d'engins ; risques de perturbation de la circulation routière du fait de l'accroissement du trafic des véhicules lourds.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les équipements électromécaniques (surpresseurs, équipement de déshydratation des boues) sont potentiellement sources de nuisances sonores.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les prétraitements sont sources de nuisances olfactives.</p> <p>Le projet prévoit la mise en oeuvre d'un atelier de déshydratation des boues et d'un stockage des boues, potentiellement olfactifs.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les rejets de la station d'épuration se feront dans l'Yaigne (affluent de la Seiche), selon l'arrêté de rejet . Les concentrations ci-dessous sont un ordre de grandeur de ce que pourrait être ces normes :</p> <p>DBO5 = 10 mg/l - DCO = 60 mg/l, MES = 20 mg/l, NGL = 10 mg/l, Pt = 0.7 mg/l</p> <p>Elle seront définies en cohérence avec les objectifs de qualité attendus sur le milieu récepteur, et seront compatibles avec les prescriptions du SDAGE Loire Bretagne, du SAGE Vilaine, et des réglementations nationales.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La nature même de l'opération est de collecter les effluents domestiques afin de les traiter sur une unité performante et maîtrisée.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Production de déchets non dangereux constitués par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les refus de dégrillage - les boues de station d'épuration , boues chaulées d'une siccité de 30 % environ, à hauteur de 510 T MS/an.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagement), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les habitations les plus proches sont localisées à environ 200 m du site étudié, au lieu-dit Montgazon au et au lotissement Hédé immédiatement au Nord de la RD463. Ces habitations ne sont pas sous les vents dominants de secteur Sud/Ouest.

Les habitations du lieu-dit Roche Chaude sont implantées à près de 300 m du site étudié, mais potentiellement impactées par les vents dominants.

En ce qui concerne les nuisances sonores, les bâtiments feront l'objet d'un traitement acoustique spécifique.

En ce qui concerne les nuisances olfactives, le bâtiment de déshydratation des boues sera ventilé et désodorisé.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

DOMLOUP

le. 11/01/2022

Signature

Le Président
Jacky LECHÂBLE

